

SP 1137 09/19

+11,00.00

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Rhône-Alpes

Statistiques Rhône-Alpes 2018

Accidents du travail - Maladies professionnelles - Accidents de trajet

Cette brochure présente les statistiques accidents du travail, maladies professionnelles et accidents de trajet pour la région Rhône-Alpes. En 2018, la sinistralité est contrastée. En Rhône-Alpes, comme en France, le nombre d'accidents du travail augmente à un niveau plus atteint depuis 2012. De même, le nombre d'accidents de trajet continue à progresser. Le nombre de maladies professionnelles poursuit sa baisse en Rhône-Alpes, alors qu'il augmente au niveau national. Guidés par les statistiques, les programmes de prévention qui démarrent actuellement prennent davantage en compte les accidents liés aux manutentions manuelles et aux chutes (cf brochure « Programmes de prévention des risques professionnels 2018-2022 », SP1214). Ces accidents restent cette année encore les 1^{ère} et 2^{ème} causes d'accident.

Jérôme Chardeyron
Ingénieur Conseil Régional



244 643

sections d'établissements



2 000 913

salariés

Accidents du travail

3-5

Maladies professionnelles

6-8

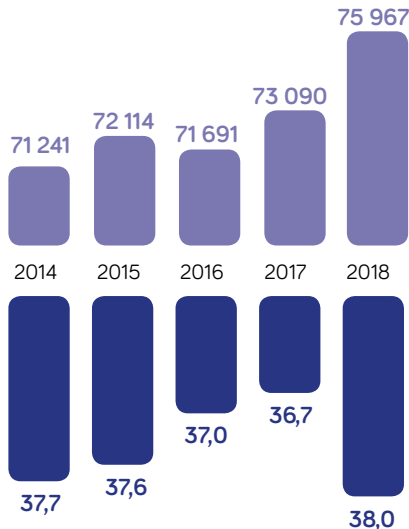
Accidents de trajet

9-11

Accidents du travail

Un nombre d'accidents du travail en hausse en 2018.

Avec une moyenne de 38,0 accidents du travail pour 1000 salariés, la sinistralité qui se stabilisait à un niveau historiquement bas depuis 4 ans, connaît en 2018 une augmentation.



- Accidents du travail en premier règlement : accidents du travail ayant donné lieu à un arrêt de travail ou à une incapacité permanente.
- Indice de fréquence : nombre d'accidents du travail en premier règlement pour 1000 salariés.

TG 1,7

Taux de gravité

Nombre de journées d'incapacité temporaire pour 1000 heures de travail.

AT

75 967

Accidents du travail en premier règlement.

1 salarié sur 26

victime d'accident du travail en 2018

4 842

Nouvelles Incapacités Permanentes

On entend par « nouvelles » les incapacités permanentes ayant donné lieu à un premier versement de prestation en 2018.

56

Décès

IF

38,0

Indice de fréquence

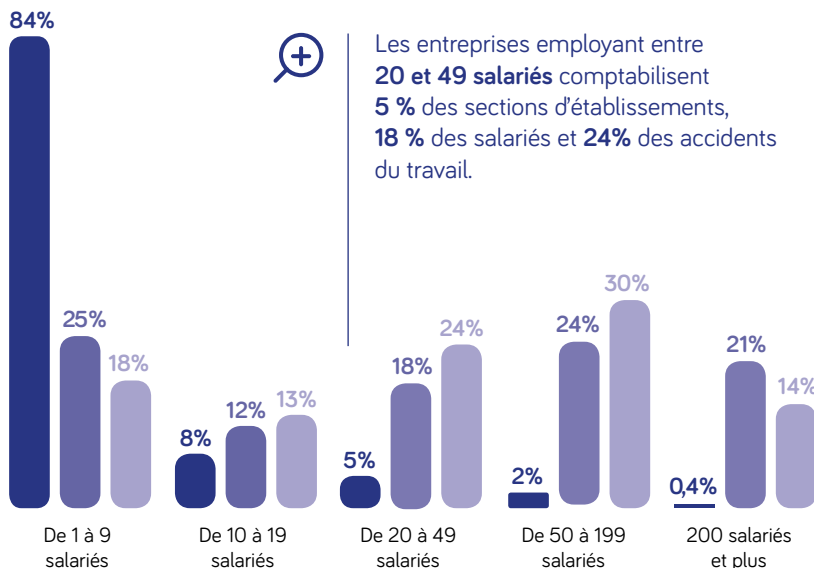
521 829 910 €

Montant des dépenses de l'Assurance Maladie

liées à la réparation des accidents avec ou sans arrêt de l'année considérée (frais médicaux, indemnités journalières, indemnités en capital ou rentes).

Les accidents du travail sont plus fréquents dans les établissements de taille moyenne.

- Sections d'établissements
- Salariés
- Accident du travail en premier règlement



Indice de fréquence par secteur :

Les activités de services 2 comprenant les Ehpad, l'aide à domicile et le nettoyage sont très impactées, le nombre d'accidents du travail est encore en hausse cette année.



Travaux de Charpente

126,7

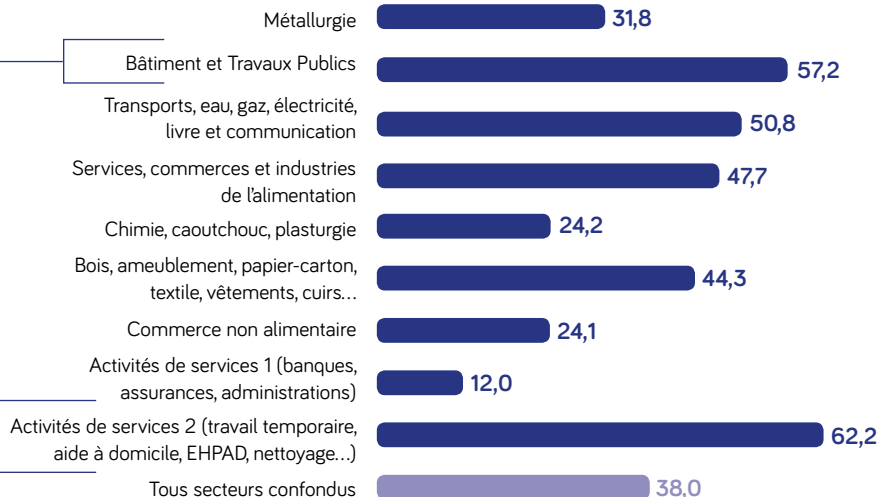


Hébergement médical pour personnes âgées

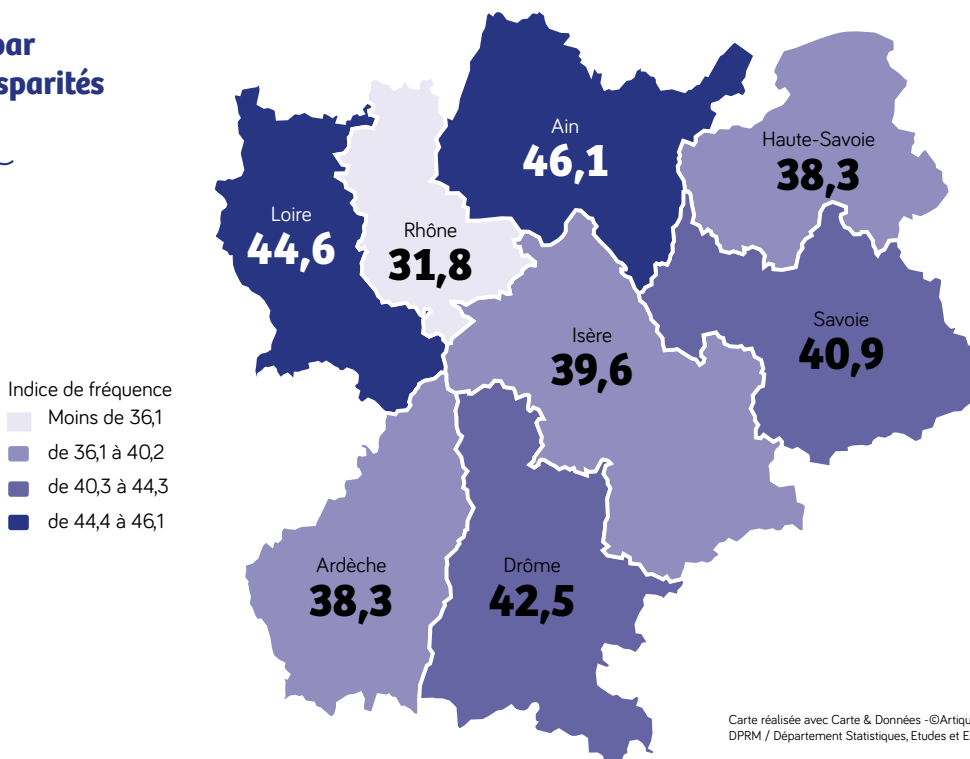
130,7

Aide à domicile

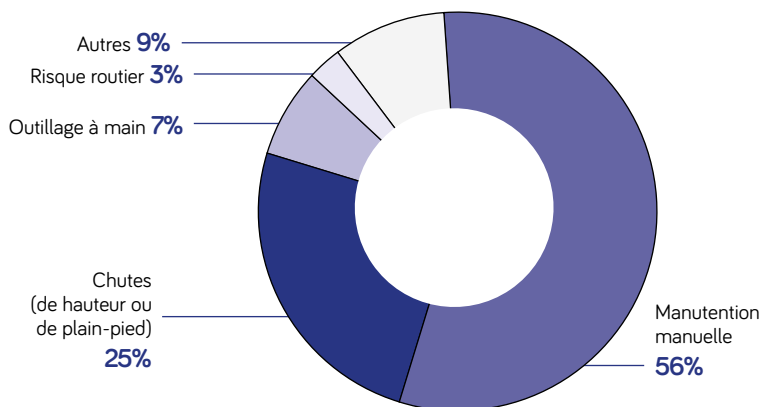
115,0



Indice de fréquence par département : des disparités liées aux activités.



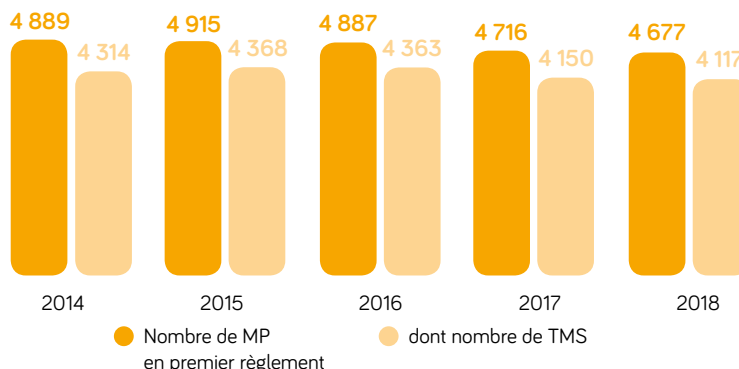
Les manutentions manuelles sont les principales causes d'accidents du travail.



Maladies professionnelles

Le nombre total de maladies professionnelles continue à diminuer en 2018 malgré des situations contrastées selon les pathologies.

Le nombre de maladies professionnelles « hors tableau » (risques psychosociaux par exemple) a été multiplié par 4 entre 2014 et 2018.



1 267 386

Journées indemnisées

L'équivalent de 5 000 emplois à temps plein.
Nombre de jours d'arrêt moyen par maladie : 271

2 838

Nouvelles Incapacités permanentes

On entend par « nouvelles » les incapacités permanentes ayant donné lieu à un premier versement de prestation en 2018.

4 677

Maladie professionnelle en premier règlement

Maladie professionnelle ayant donné lieu à un arrêt de travail ou à une incapacité permanente.

29

Décès

dont 24 décès relatifs aux affections provoquées par l'amiante.

1 salarié sur 430

victime de maladie professionnelle en 2018

292 720 870 €

Montant des dépenses de l'Assurance Maladie

liées à la réparation des maladies avec ou sans arrêt de l'année considérée (frais médicaux, indemnités journalières, indemnités en capital ou rentes).



Les services, commerces et industries de l'alimentation comptent le plus de maladies professionnelles.



Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment :

180

Hypermarchés

162

maladies professionnelles en premier règlement



Supermarchés

142

maladies professionnelles en premier règlement



Aides à domicile :

127



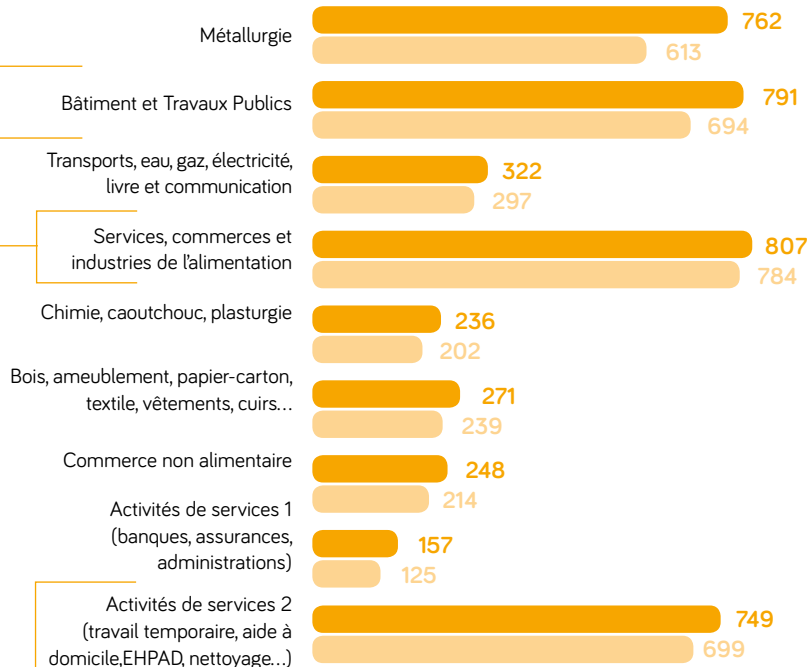
Nettoyage des bâtiments :

106



Activités des agences de travail temporaire :

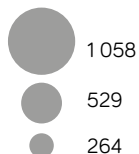
128



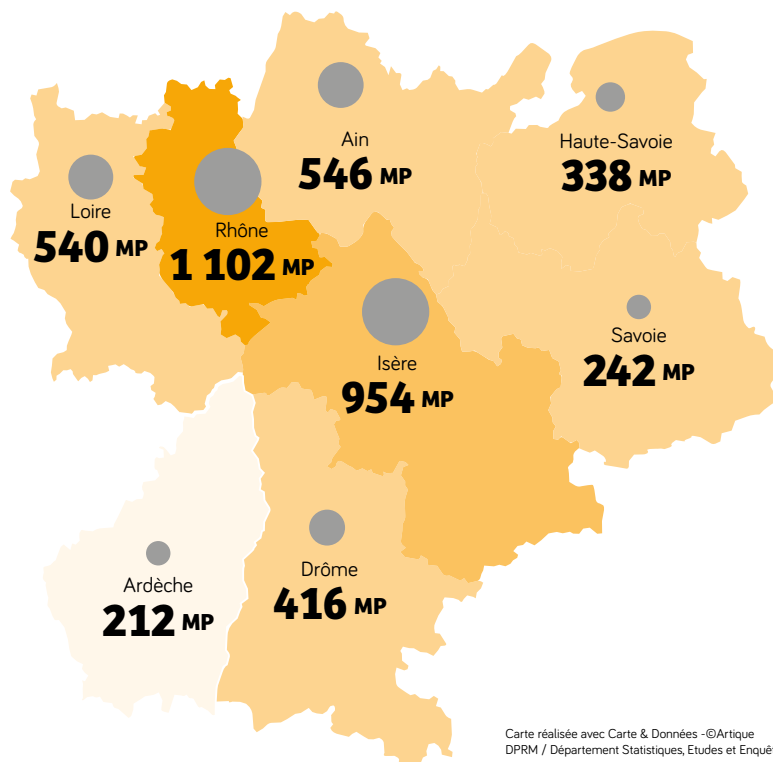
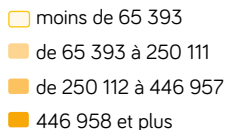
● Nombre de maladies professionnelles en premier règlement
● dont nombre TMS

Nombre de maladies professionnelles par département.

Nombre de maladies professionnelles

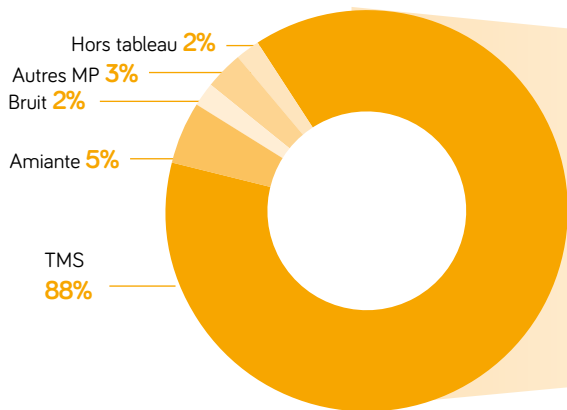


Nombre de salariés



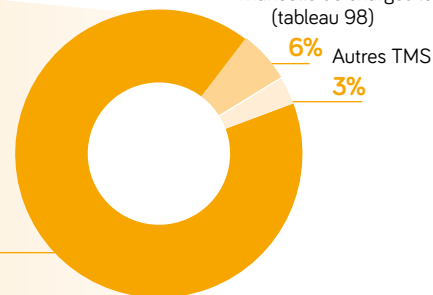
Carte réalisée avec Carte & Données - ©Artique
DPRM / Département Statistiques, Etudes et Enquêtes

88% des maladies professionnelles sont liées aux troubles musculo squelettiques (TMS).



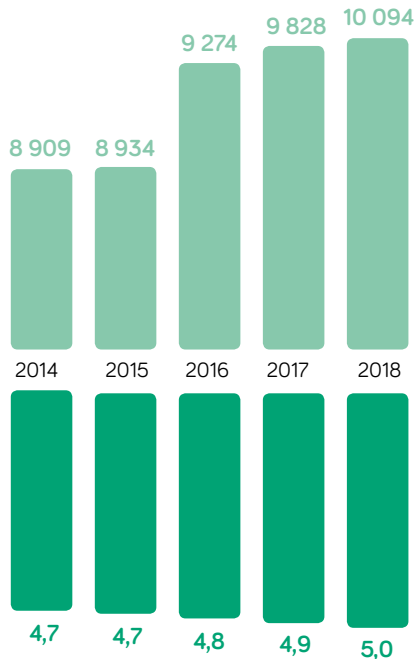
Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail (tableau 57)
91%

Affections chroniques du rachis lombaires provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes (tableau 98)



Accidents de trajet (Domicile-Travail)

Le nombre d'accidents de trajet continue à progresser.



- Accidents de trajet en premier règlement : accidents de trajet ayant donné lieu à un arrêt de travail ou à une incapacité permanente.
- Indice de fréquence

TG

0,2

Taux de gravité

Nombre de journées d'incapacité temporaire pour 1 000 heures de travail.

807 110

Journées indemnisées

L'équivalent de 3 200 emplois à temps plein.

Nombre de jours d'arrêt moyen par accident : 80

IF

5,0

Indice de fréquence

784

Nouvelles Incapacités Permanentes

On entend par « nouvelles » les incapacités permanentes ayant donné lieu à un premier versement de prestation en 2018.

1 salarié sur 200

victime d'accident de trajet en 2018

27

Décès

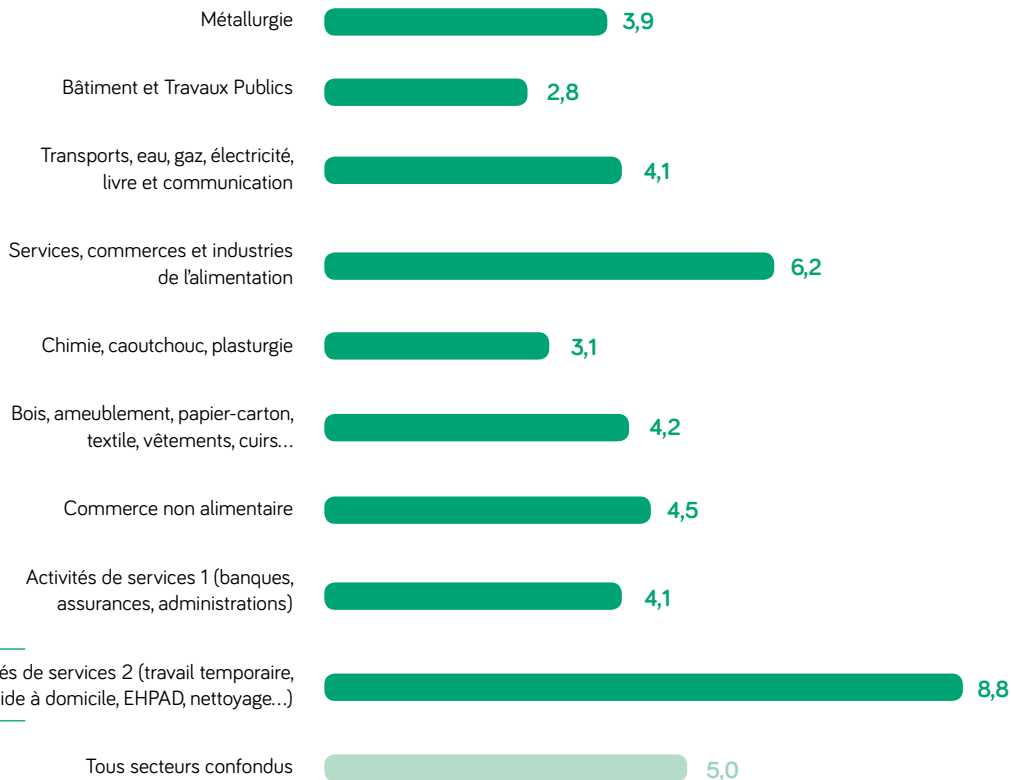


91 412 943 €

Montant des dépenses de l'Assurance Maladie

liées à la réparation des accidents de trajets avec ou sans arrêt de l'année considérée (frais médicaux, indemnités journalières, indemnités en capital ou rentes).

Les activités de services 2 comprenant les Ehpad, l'aide à domicile et le nettoyage sont très impactées. C'est le secteur qui connaît la plus forte hausse du nombre d'accidents de trajet entre 2017 et 2018.



Aide à domicile

16,8

Nettoyage courant des bâtiments

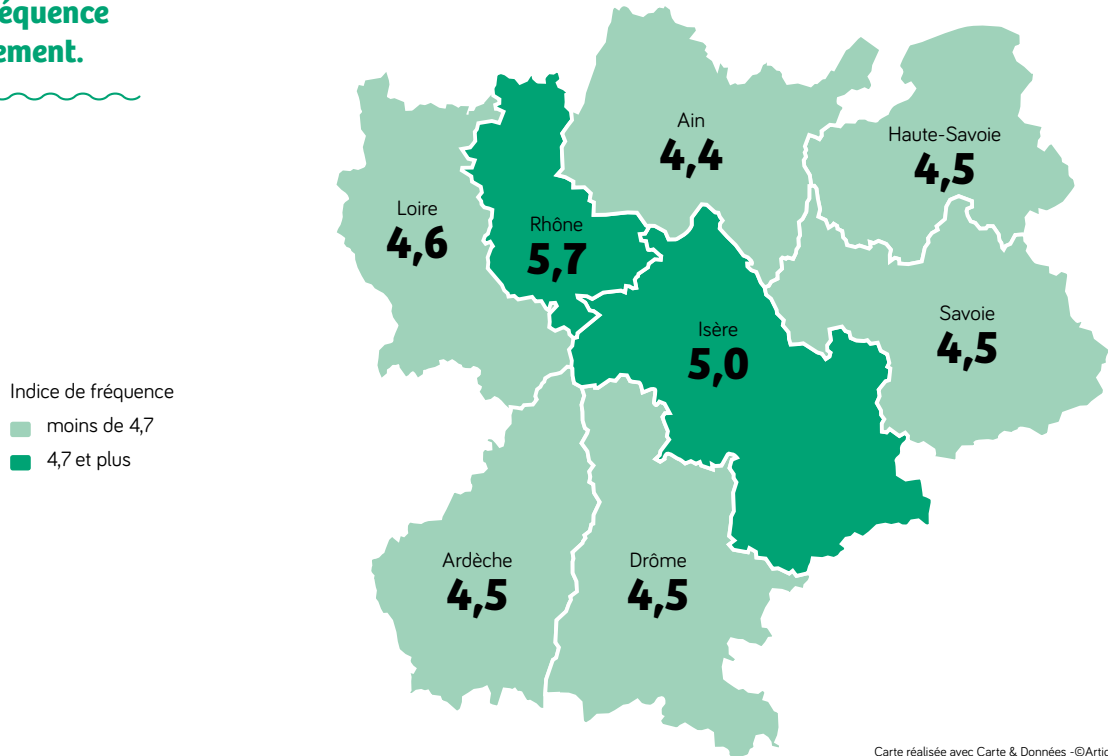
10,2



Autres activités de nettoyage

11,8

Indice de fréquence par département.



Carte réalisée avec Carte & Données -©Artique
DPRM / Département Statistiques, Etudes et Enquêtes

La déclaration sociale nominative devenue obligatoire depuis janvier 2017 a créé une rupture dans nos séries statistiques par les changements de règles qu'elle a induits. En effet, le nombre d'heures travaillées qui intègre désormais les périodes de congés ainsi que la photographie des effectifs qui rend mieux compte des contrats courts, en sont la parfaite illustration.



Carsat Rhône-Alpes
Prévention des Risques Professionnels
26, rue d'Aubigny
69436 LYON CEDEX 03



preventionrp@carsat-ra.fr
04 72 91 96 96



www.carsat-ra.fr



@Carsat_RA



Carsat Rhône Alpes

